

CONFÉRENCE DE PRESSE - 20 JANVIER 2014

- ▶ Installation du Conseil de Surveillance
- ▶ Trafics 2013
- ▶ Faits saillants 2013
- ▶ Certification QSE
- ▶ Quelques grands chantiers 2014 :
 - . Aménagement des sites portuaires de l'aval de l'estuaire de la Loire
 - . Développement attendu des modes massifiés de transport
 - . Mise à jour du projet stratégique

Annexes

- *Résultats de trafics 2013*
- *Prises de vues des sites portuaires et principaux chantiers conduits en 2013 (sur clé USB)*
- *Présentation de l'Union Maritime Nantes Ports*





Installation du Conseil de Surveillance

La séance d'installation du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire s'est tenue le lundi 20 janvier 2014, sous la présidence de Christian de Lavernée, Préfet de Région des Pays de la Loire.

Rôle et composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance arrête les orientations stratégiques du Grand Port Maritime et exerce le contrôle permanent de sa gestion. Il est composé de 17 membres.

Représentants de l'État :

Christian de LAVERNÉE ou Emmanuel AUBRY	Préfet de Région des Pays de la Loire Secrétaire Général de la Préfecture (suppléant désigné à titre permanent)
Hubert FERRY-WILCZEK	Représentant du Ministre chargé de l'environnement
Thérèse LEBASTARD-BERTIN	Représentante du Ministre chargé des ports maritimes
Françoise LOMBARD	Représentante du Ministre chargé de l'économie
Bernard PINEAU	Représentant du Ministre chargé du budget

Représentants des collectivités territoriales :

Jacques AUXIETTE	Président du Conseil Régional des Pays de la Loire
Philippe GROVALET	Président du Conseil Départemental de Loire Atlantique
Patrick RIMBERT	Vice-président de Nantes Métropole
Joël BATTEUX,	Joël BATTEUX Président de Saint-Nazaire Agglomération

Représentants du personnel du Grand Port Maritime :

Jean-Louis DOLLO
Bertrand HERRERO
Albert LE BORGNE

Personnalités qualifiées :

Francis BERTOLOTTI *	
Vincent DUGUAY	Directeur Commercial de Réseau Ferré de France
Jean-François GENDRON **	Président de la CCI de Nantes Saint-Nazaire
Jean-Claude LE CLECH	
Yann TAINGUY	

Personnes assistant avec voix consultative :

Jean-Pierre CHALUS	Président du Directoire
Francis BERTRAND	Membre du Directoire
Gérard ETIENNE	Membre du Directoire
Jean-Paul DEPECKER	Contrôleur Général
Yves MORIN	Commissaire du Gouvernement
Patrick BOURVEN	Commissaire du Gouvernement Adjoint
David CHEVALIER	Secrétaire du Comité d'Entreprise
Patrick CORNEC	Agent comptable

* réélu Président du Conseil de Surveillance le 20 janvier 2014.

** élu Vice-président du Conseil de Surveillance le 20 janvier 2014.

Principaux thèmes abordés en 2013 par le Conseil de Surveillance

En 2013, le Conseil de Surveillance a tenu quatre séances, au cours desquelles il a débattu ou délibéré sur les principaux sujets suivants.

Mars 2013

- Arrêté des comptes 2012.
- Implantation d'une unité de transformation et de distribution de bois à Cheviré.
- Avis sur le document de coordination interportuaire de l'Atlantique.

Juin 2013

- Prise de participation au capital de l'opérateur ferroviaire Maritime Rail Services.
- Budget rectificatif n°1 de l'année 2013.
- Mise à disposition de la Région des Pays de la Loire de l'usine élévatoire de Saint-Nazaire.
- Mise à jour du projet stratégique.

Septembre 2013

- Déclassement d'outillages et de parties d'ouvrages du domaine public portuaire.
- Débat d'orientation sur la stratégie et la trajectoire économique et financière.
- Inventaire et démarches d'optimisation des espaces portuaires de Nantes et de Saint-Nazaire.

Novembre 2013

- Approbation du budget 2014.
- Programme d'investissements dans des installations flottantes d'amarrage.
- Réalisation et mise à disposition d'un hub logistique à Saint-Nazaire.
- Rénovation du terre-plein du terminal à conteneurs de Montoir-de-Bretagne.

* * *

Pour mémoire, la loi du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire prévoit que la gouvernance des grands ports maritimes s'articule autour d'organes consultatifs et décisionnels.

. Le Conseil de Surveillance présenté ci-dessus.

. Le Directoire assure la direction de l'établissement et est responsable de sa gestion. Il compte 3 membres. Son Président est nommé par décret du Président de la République.

. Le Conseil de Développement est une instance consultative représentative de la société civile. 30 membres sont répartis en 4 collèges : place portuaire, personnels, collectivités territoriales et personnalités qualifiées. Le Conseil de Développement est notamment consulté sur le projet stratégique et la politique tarifaire du Grand Port Maritime.



Un trafic impacté par les flux énergétiques

Au terme de l'année 2013, le trafic total du port de Nantes Saint-Nazaire s'élève à 27,7 millions de tonnes (Mt). En baisse de 2,2 Mt par rapport à l'an passé, il est caractérisé par une diminution des flux énergétiques, notamment du pétrole brut (- 1,2 Mt), du GNL (- 0,9 Mt) et du charbon (- 0,2 Mt). Cette évolution contraste avec la croissance des trafics de céréales, des aliments du bétail et du transport roulier.

Entre 2010 et 2013, les importations de GNL ont chuté de 4,9 à 1 Mt. Cette évolution est en grande partie liée à un bouleversement des échanges mondiaux de gaz, conséquence de l'accroissement de la demande asiatique et de l'exploitation de schistes nord-américains. Il faut cependant noter le développement récent des services proposés par le terminal Elengy de Montoir-de-Bretagne avec le transbordement de méthaniers et le chargement de camions citernes.



Le trafic de pétrole brut a baissé de 13,6 % par rapport à l'an passé, essentiellement en raison de l'arrêt quinquennal de la raffinerie Total de Donges, au 1^{er} trimestre 2013. Les flux d'hydrocarbures raffinés ont évolué en conséquence, avec une augmentation de 3,7 % des importations et une baisse de 8,8 % des exportations.

Même si le trafic de charbon destiné à l'alimentation de la centrale thermique EDF de Cordemais a baissé de 10 %, l'année 2013 se caractérise par un haut niveau d'importation. Le tonnage 2013 (1,9 Mt) est comparable à celui des années 2010 et 2011.

Une croissance de plus de 5 % des trafics non énergétiques

Les importations d'aliments du bétail s'élèvent à 2 Mt. Elles sont en hausse de 12,7 %, en raison notamment d'une récolte historique de soja au Brésil, d'importations de tournesol et de colza en provenance des pays riverains de la mer Noire et du gain de nouvelles parts de marché du terminal de Montoir. Les exportations de céréales s'élèvent à 1,4 Mt, un niveau important compte tenu d'une collecte française moyenne. Les volumes ont été portés par une forte demande mondiale, dont des besoins grandissants en Méditerranée, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest.

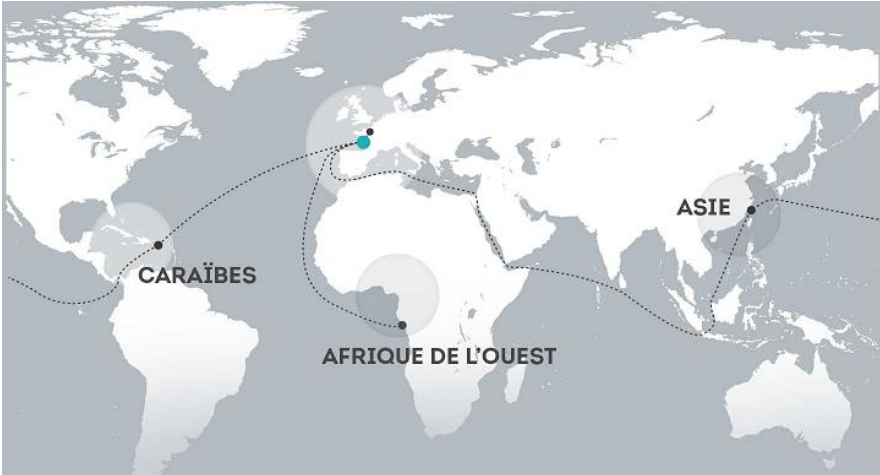


Le trafic de sable de mer recule de 15 % en raison d'une baisse d'activité des secteurs du bâtiment et des travaux publics et du maraîchage. Depuis plusieurs années consécutives, les exportations de ferraille de recyclage sont à la hausse, pour atteindre 0,4 Mt en 2013.



Le trafic roulier est en progression de 8,2 %. Ce résultat s'explique par la montée en puissance de l'autoroute de la mer entre Montoir-de-Bretagne et Gijón et le maintien de la ligne historique avec Vigo. Le développement de l'activité roulière est également lié au lancement, en avril 2013, de la ligne Milk Run Med, entre Montoir-de-Bretagne, Pauillac, Tunis, Naples et Cadiz, renforcé par l'intégration de Tanger Med dans la rotation à l'import et à l'export à partir de fin juin. A noter que l'exploitant de l'autoroute de la mer, LD Lines, a ouvert en janvier 2014 une nouvelle liaison hebdomadaire sur l'Irlande, via le port de Rosslare.

Le trafic conteneurisé affiche une baisse de 2,1 % (EVP). Après 3 années d'une croissance moyenne de 7,5 %, ce fléchissement est pour partie lié à l'arrêt d'une escale de l'armement CMA-CGM depuis les Antilles, le volume des importations métropolitaines de bananes ayant été fortement réduit après la tempête tropicale de l'été 2013.



Lignes conteneurs



Faits saillants 2013

Au cours de l'année 2013, Nantes Saint-Nazaire Port a concrétisé des projets qui témoignent de son rôle de plate-forme multimodale internationale, d'acteur industriel au service du développement économique et de l'aménagement durable du territoire.

Janvier - Février - Mars

En janvier, l'armateur espagnol Suardiaz a repris, pour trois ans, l'exploitation de la ligne entre Montoir-de-Bretagne et Vigo pour le transport de véhicules du Groupe PSA.

L'usine des Ciments Kercim a été mise en exploitation mi-janvier. Cette implantation représente un investissement de 45 millions d'euros (M€). Kercim a pour objectif d'atteindre en quatre ans une production annuelle de 600 000 tonnes de ciment.

En janvier, le Groupe Alstom a lancé les travaux de construction de deux usines sur un terrain de 14 hectares (ha), situé sur le pôle industriel et portuaire de Montoir-de-Bretagne. A compter de la fin de l'année 2014, elles produiront des alternateurs et des nacelles d'éoliennes offshore.

Avril - Mai - Juin

Saint-Nazaire Agglomération et Nantes Saint-Nazaire Port ont inauguré, au mois d'avril, une station d'épuration implantée sur la zone portuaire de Montoir-de-Bretagne. Elle permet le traitement des eaux usées de plusieurs communes, représentant environ 75 000 habitants, et des eaux de lavage des quais du terminal multivrac.

En mai, les préfets de Vendée et de Loire-Atlantique ont renouvelé les autorisations de dragages du chenal et d'immersion des sédiments de Nantes Saint-Nazaire Port pour une période de dix ans. Nantes Saint-Nazaire Port a récemment modernisé ses équipements de dragages et amélioré le suivi environnemental des opérations afin de limiter leur impact sur les milieux naturels.

Nantes Saint-Nazaire Port a renouvelé, au mois de mai, l'agrément de la société de remorquage Boluda pour sept ans. Celle-ci dispose de huit remorqueurs et emploie 72 marins.

Depuis le mois de juin, le terminal roulier est relié à Tanger grâce à la ligne Milk Run Med, exploitée par Fret-Cetam pour le compte d'Airbus. Les navires Ville de Bordeaux et Bore Sea assurent une rotation entre Montoir-de-Bretagne, Pauillac, Tanger, Tunis, Naples, Tanger et Cadix.

En juin, Nantes Saint-Nazaire Port a installé un représentant en Chine, au bureau régional des Pays de la Loire à Qingdao.

Juillet - Août - Septembre

Dans le cadre de Nantes Capitale Verte de l'Europe 2013, Nantes Saint-Nazaire Port a participé aux Assises de la Biodiversité, en juillet, et au 10PeP sommet mondial Ecocity, en septembre.

En juillet, Nantes Saint-Nazaire Port est entré au capital de l'OFP La Rochelle, filiale de Port Atlantique La Rochelle et d'Euro Cargo Rail, qui offre des services complets de traction ferroviaire sur le réseau national.

Wolseley France a implanté un hub logistique régional à Nantes-Cheviré, sur une parcelle de 2,7 ha. Le groupe a choisi Nantes Saint-Nazaire Port pour réorganiser les activités industrielles et commerciales de sa division bois.

En juillet, à Nantes, et en août, à Saint-Nazaire, les associations en charge de l'accueil des marins en escale ont présenté leur activité au grand public. Elles accueillent chaque année près de 5 000 marins, représentant 60 nationalités.

Elengy, filiale de GDF Suez, a réalisé, au mois d'août, le premier transbordement d'une cargaison entre deux navires méthaniers de grande capacité. Cette opération traduit la volonté de l'opérateur du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne de diversifier son offre face à un marché en mutation. Elengy a par ailleurs mis en place un service de chargement de camions-citernes.

En septembre s'est tenue la deuxième édition du festival Birdfair, organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux à Paimbœuf. Près de 4 200 personnes ont participé à ce week-end de sensibilisation à la protection de l'environnement, incluant la visite du site portuaire du Carnet sur lequel est implanté un prototype d'éolienne offshore.

L'arrêté préfectoral relatif à l'extension de 350 m des quais du terminal à conteneurs et à marchandises diverses de Montoir-de-Bretagne a été signé le 23 septembre. Ce projet vise l'accueil, à terme, de navires de 6 000 à 8 000 EVP (Equivalents Vingt Pieds). Cette extension permettra également la manutention de colis industriels.

En septembre, le Préfet de Région des Pays de la Loire a présenté la première rédaction d'un Pacte pour l'estuaire de la Loire aux principaux acteurs de l'aménagement du territoire (services de l'Etat, collectivités locales, chambres consulaires, industriels, associations...). L'objectif est de partager une vision du devenir de l'estuaire de la Loire, intégrant des orientations d'aménagement spatial et de conservation du patrimoine naturel.

A l'occasion de la visite en Chine d'une délégation de la Région des Pays de la Loire, Nantes Saint-Nazaire Port a organisé, au mois de septembre, un symposium à Qingdao.

Octobre - Novembre - Décembre

En octobre, les grands ports maritimes de Nantes Saint-Nazaire, La Rochelle et Bordeaux ont présenté leur offre de services au salon China International Logistics & Transportation Fair, à Shenzhen.

Le 6 décembre, le consortium Energie Maritime France, conduit par EDF Energies Nouvelles, a officialisé le choix du port de Nantes Saint-Nazaire pour implanter le hub logistique permettant la construction du parc éolien offshore du banc de Guérande.

Investissements 2013

Fin 2012, Nantes Saint-Nazaire Port a annoncé quatre projets majeurs de développement au cours des cinq prochaines années. Ces opérations consistent en la création d'un pôle industriel, la mise en place d'un hub logistique pour la filière de l'éolien offshore, l'extension du terminal à conteneurs et la construction d'un poste roulier. Sur la période 2012-2016, ces projets de développement représentent un investissement de 80 M€.

Sur l'année 2013, Nantes Saint-Nazaire Port a investi 9,8 M€. L'engagement de plusieurs opérations a été reporté en 2014 en raison de contraintes économiques ou réglementaires.



Nantes Saint-Nazaire Port, certifié QSE

Le 10 janvier 2014, Nantes Saint-Nazaire Port a été certifié ISO 9001 et OSHAS 18001 pour l'ensemble de ses activités et ISO 14001 pour les activités accès nautiques, soutien navire et capitainerie.

Depuis plusieurs années, Nantes Saint-Nazaire Port s'est engagé dans une logique d'amélioration continue, fondée sur l'écoute des clients internes et externes, la compréhension de leurs attentes, l'identification et la satisfaction de leurs besoins. Fort des progrès engendrés, il a initié fin 2011 un système de management intégré QSE (Qualité, Santé-Sécurité et Environnement).

Un audit réalisé par la société DNV du 6 au 10 janvier 2014 a conforté cette démarche par une triple certification. Il confirme le certificat délivré en janvier 2011 pour la Qualité et l'Environnement et élargit son périmètre à la Santé et à la Sécurité.

Nantes Saint-Nazaire Port vise, en 2014, l'obtention du label Ecoports, accordé aux ports européens qui mettent en place de "bonnes pratiques" en matière de développement durable. Etudes, équipements, plans de gestion de zone naturelle, sensibilisation régulière des personnels et accompagnement des clients sont autant de leviers pour inscrire l'amélioration environnementale de l'entreprise dans la durée.



Quelques grands chantiers 2014

Les sites portuaires de l'aval de l'estuaire de la Loire vont affirmer leur vocation industrielle et logistique, notamment pour la filière des énergies marines renouvelables. L'année 2014 devrait également être marquée par le développement attendu des modes massifiés de transport et par la mise à jour du projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

Aménagement des sites portuaires de l'aval de l'estuaire de la Loire

Les perspectives d'évolution des trafics conteneurisés et roulier ainsi que l'émergence de la filière des énergies marines renouvelables (EMR) amènent Nantes Saint-Nazaire Port à adapter ses installations, à réorganiser et à optimiser ses espaces.

. Développement du terminal à conteneurs et du terminal roulier

Les travaux de construction d'une extension de 350 m du quai du terminal à conteneurs de Montoir-de-Bretagne débuteront au second semestre 2014. La nouvelle infrastructure est prévue être mise en service mi-2017. Elle représente un investissement de 40 M€.

Un nouveau poste roulier sera créé au droit de l'actuel terminal sablier de Montoir-de-Bretagne, lequel sera déplacé préalablement à l'amont du terminal multivrac. D'un montant de 15 M€, le nouvel équipement devrait être opérationnel mi-2015.

. Des sites complémentaires pour la filière EMR

Le pôle industriel implanté sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne représente une surface de 35 ha, dont 14 mis à disposition de l'industriel Alstom. La construction des usines devrait s'achever fin 2014. Cette implantation devrait créer 500 emplois directs et près de 2 000 emplois indirects.

Sur le site portuaire de Saint-Nazaire, un hub logistique de 12 ha sera mis à disposition du consortium Energie Maritime France. Il permettra la réception, le stockage, le pré assemblage et la logistique portuaire des composants des éoliennes offshore destinées au futur parc du banc de Guérande. L'aménagement de cette zone représente un investissement de 10 M€. Le hub logistique devrait être livré fin 2016.

En rive sud de l'estuaire de la Loire, sur le site du Carnet, Nantes Saint-Nazaire Port travaille à l'élaboration d'un parc écotكنولوجique dédié aux énergies marines. Environ 100 ha seraient aménagés, les 300 restants étant consacrés à la préservation de milieux naturels. Des procédures d'instruction règlementaire, notamment au titre des espèces protégées et de la Loi sur l'eau, seront engagées au cours de l'année 2014.

Développement attendu des modes massifiés de transport

. Ferroviaire

Nantes Saint-Nazaire Port est propriétaire de son réseau ferroviaire depuis septembre 2008. Il a obtenu son agrément par l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire en novembre 2010 et a mis en place Europorte en tant que gestionnaire délégué en mai 2011. De nombreuses actions ont depuis été conduites, dont la mise en place d'un plan de maintenance pluriannuel du réseau ferré portuaire

et la signature de conventions de raccordement avec Réseau Ferré de France et les industriels embranchés sur le réseau ferré portuaire.

En juillet 2013, Nantes Saint-Nazaire Port a pris une participation au capital de l'OFP La Rochelle, filiale de Port Atlantique La Rochelle et d'EuroCargo Rail, créant ainsi l'opérateur ferroviaire portuaire OFP Atlantique. Les flux ferroviaires en provenance ou à destination de l'hinterland portuaire, devraient monter progressivement en puissance au cours de l'année 2014.

. Fluvial

Une liaison par barge est en place pour le transport de colis industriels d'Airbus entre les usines de Bouguenais, à proximité du site portuaire de Nantes-Cheviré, et de Montoir-de-Bretagne. Une autre est dédiée à l'approvisionnement de charbon de la centrale thermique de Cordemais, depuis le terminal de Montoir-de-Bretagne.

En prolongement de travaux conduits en 2012 par le Conseil de Développement, Nantes Saint-Nazaire Port a engagé l'étude d'une offre fluviale entre les sites amont et aval de l'estuaire de la Loire. Bien que la courte distance, de l'ordre de 60 km, rende difficile l'équilibre économique du service, des besoins ont été identifiés sur certains marchés, dont les colis lourds et encombrants, les déchets et les matériaux de construction.

Le projet de développement fluvial est conduit en partenariat avec les collectivités locales.

Mise à jour du projet stratégique

La mise à jour du projet stratégique adopté en 2009 a été engagée début 2013 par le Comité Exécutif de Nantes Saint-Nazaire Port. Des travaux ont ensuite été conduits avec des représentants de l'Etat et des collectivités locales. Ils ont permis de nourrir un débat au sein du Conseil de Surveillance en juin et septembre 2013. Il ressort des échanges que les axes adoptés en 2009 sont globalement d'actualité, mais qu'ils doivent être synthétisés et simplifiés.

En 2014 interviendra la phase de révision, au sens de la Loi, qui intègre la consultation et le recueil de plusieurs avis. Ainsi, le Conseil de Développement du Grand Port Maritime se prononcera sur le projet stratégique, ainsi que le Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Loire, lequel est placé sous l'autorité du Préfet de Région des Pays de la Loire. Une instance nationale se prêtera également à l'exercice : l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable. Le projet stratégique révisé devrait être approuvé par le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire en fin d'année 2014.